XIXe ANNÉE — N° 6 437 — MERCREDI 17 JUIN 1908

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 34, Grande-Rue 34. — 35, Rue des Arcades — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France !

La Journée

M. de Courcel, président du Conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans, écrit à M. Barthou pour lui proposer de ratifier les conventions élaborées entre l'Etat, l'Ouest et l'Orléans en 1906, sous la direction de M. Maruéjouls.

La Compagnie consent spontanément à sacrifier son dividende autorisé, ce qui constituerait pour le Trésor un bénéfice net annuel de 4 800 000 francs.

*

Au Conseil des ministres ont été arrêtés les termes de la réponse que M. Barthou a été autorisé à faire à cette lettre.

*

La discussion du projet d'impôt sur le revenu a repris aujourd'hui mardi au Palais-Bourbon. Quelques douzaines à peine de députés y assistaient.

*

Le Conseil municipal de Paris a tenu hier sa première séance après la constitution de son bureau.

Le Conseil a voté, à une énorme majorité, une adresse aux familles des vaillants tombés au Maroc, aux troupes et au personnel des hôpitaux.

*

ÉTRANGER. — Le kaiser aurait réellement prononcé des paroles sensationnelles à propos de Revel. Toute la presse les commente.

— Les fêtes de Saragosse ont été brillantes. Le roi a présidé une cérémonie à Notre-Dame del Pilar, et M. Revel y assistait.

— Le roi d'Espagne est rentré à Madrid.

ROME

Notre correspondant particulier nous téléphone :

Audiences

Le Pape a reçu en audience Mgr Zaleski, vicaire apostolique des Indes Orientales, en résidence à Ceylan ; Mgr de la Lastra, évêque de Parana (Argentine) ; le P. Schuler, général des Franciscains ; Mgr Giles, évêque titulaire de Philadelphie, supérieur du séminaire anglais, accompagné d'un groupe de séminaristes anglais qui, ayant terminé leurs études, retournent en Angleterre.

Le doctorat biblique

Hier soir a eu lieu la première partie de l'examen solennel de doctorat biblique. Cet examen comportait une leçon publique sur un des textes des Livres Saints indiqués au candidat une heure à l'avance.

Après cette leçon d'une vingtaine de minutes, le candidat, M. l'abbé Gry, a dû répondre aux explications et objections qui lui ont été proposées par les membres de la Commission biblique.

Enfin, la soutenance de la thèse a lieu aujourd'hui sous la présidence du cardinal Rampolla, et en présence de plusieurs cardinaux.

La solennité dont on entoure cet examen montre l'importance que le Saint-Siège attache aux études bibliques. Cet examen se passe au Vatican, dans la grande salle des *Paramenti*.

LE PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DE PARIS
A LOURDES

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Le pèlerinage de Paris est arrivé sans incidents. Il a trouvé ici le pèlerinage lozérien avec Mgr Gély, évêque de Mende, comprenant 9 trains et 5 000 personnes ; les pèlerinages du doyenné de Soustons (Landes) et de l'école apostolique de la patrie de saint Vincent de Paul. Au total, Parisiens compris, il y a ici 10 000 pèlerins.

Demain mercredi doit arriver le pèlerinage national irlandais.

Le temps est pluvieux et frais.

A 9 h. 30, une messe de communion a été célébrée pour le pèlerinage de Paris dans l'église du Rosaire, la pluie empêchant la réunion fixée à la grotte. Pendant toute la messe, Mgr Amette a distribué la communion. A la fin de la messe il est monté en chaire et a prononcé une allocution de bienvenue dans le sancuaire de Lourdes et de remerciement pour l'empressement avec lequel les pèlerins ont répondu à son appel.

L'église était comble, le recueillement absolu.

Le temps se remet au beau.

UNE EXCELLENTE AFFICHE

Le Comité d'éducation populaire par le tract et l'affiche publie à la librairie Paquet, 46, rue de la Charité, à Lyon, une excellente affiche de propagande intitulée : « Zola jugé par ses amis. »

UN DIVORCE

Il y a présentement des gens fort dégoûtés — le mot n'est pas trop fort — de la démocratie. Mais qu'on ne se hâte pas trop de les désigner, car on pourrait se tromper sur ceux que j'ai en vue. Ceux qui affichent le plus bruyamment ces mauvaises dispositions ne sont ni les monarchistes, ni les constitutionnels, ni les libéraux, ni les catholiques : ce sont Messieurs les socialistes, ce sont même les plus avancés des socialistes.

Je ne remonte pas très avant dans le cours de leurs publications. Je prends simplement les deux derniers numéros du *Mouvement socialiste* (avril et mai 1908), et j'y lis ceci : « Nous arrivons à ce fait, d'une importance capitale, du divorce croissant de la démocratie et du socialisme. » Mon Dieu ! par le temps qui court, tout le monde veut divorcer : on a même qualifié le divorce, d'institution fondamentale de la République ; il n'y a donc pas de quoi s'étonner de cette déclaration. D'autant plus que si Socialisme ne veut plus de Démocratie, c'est peut-être parce que Démocratie a commencé par ne plus vouloir de Socialisme, et que là pourrait bien être la cause vraie de la rupture. En tout cas, ceux qui affectent d'en prendre l'initiative ne ménagent pas leurs expressions : « La démocratie se décompose... la démocratie n'est qu'une pourriture. » Impossible de ne pas écouter de près les accents d'une aussi belle indignation. Approchons-nous de la barre et écoutons les griefs. A coup sûr ils nous intéresent, car nous sommes partie au procès. J'ai toujours pensé que lorsqu'il y avait une instance en divorce, on devrait au moins constituer d'office un avocat des enfants qui ferait peser leurs intérêts dans la balance de la justice. Or, socialisme et démocratie ont bien l'air de se disputer notre tutelle et la gérance de nos intérêts, à nous, catholiques. Qu'est-ce donc que Socialisme reproche à sa conjointe d'hier et quelles sont ses conclusions ?

—o—

Il n'y a pas à dire, Socialisme est habile. Est-ce la haine qui l'inspire ? Est-ce la série de ses déceptions, est-ce le désir de se concilier la galerie ? Je ne sais trop, mais écoutez !

Premier grief : la démocratie, c'est actuellement l'Etat gonflé à l'infini, attirant à lui toute la substance de la société. Ainsi, la prétendue mère de famille a tout accaparé et tout mangé ? Ceci est à retenir. Le tribunal — de l'opinion — fera bien de peser ce grief.

Voici le second : le député qui est censé représenter un arrondissement y est, en réalité, le maître absolu, plus absolu que ne l'était « un leude mérovingien », c'est lui qui prend la meilleure part de la curée, et la curée est « cent fois pire que sous l'empire », car tout le monde veut y participer, et les démagogues qui l'organisent sont « cent fois plus dangereux, plus mesquins et plus vils que les ministres de la royauté ». A cela nul ne contredit : c'est acquis.

Vient maintenant un troisième grief, plus inattendu, mais plus curieux par cela même. « Le rationalisme est devenu la forme spirituelle de la démocratie, et il arrive à son apogée. » Or, « cette prétendue philosophie n'est qu'une négation... ; cette prétendue sagesse conduit tout droit au scepticisme, à la consomption, à la mort ».

Voilà qui est parlé. L'avocat de Socialisme s'est donné beaucoup de mal et a été hardi ; il a dit de dures vérités, mais il en est récompensé par les applaudissements d'une bonne partie de ses confrères.

L'avocat de Démocratie a-t-il quelque chose à répondre ? En toute équité, il me le semble. Il peut faire observer tout d'abord que jamais aucune doctrine n'a poussé à l'extension des pouvoirs de l'Etat autant que la doctrine socialiste. Peut-être ne trouve-t-elle plus son compte à l'usage fait de ces pouvoirs ; mais indubitablement c'est elle qui en a le plus stimulé le déraisonnable accroissement.

En second lieu, si la fureur rationaliste a été tant surexcitée dans ses appétits faux, impuissants, stériles, sans terme possible, le mépris de l'idée religieuse n'y est-il pas pour beaucoup ? Or, qui a plus contribué à ce mépris que le socialisme quand il prétend — contre tout bon sens — que par cela seul qu'on croit à une justice éternelle, on se désintéresse de la justice terrestre et temporelle, comme si quelqu'un qui veut le tout dédaignait nécessairement la partie !

Vous me direz qu'en faisant participer ainsi son ancien conjoint à la responsabilité de ses propres torts, démocratie ne les supprime pas ? C'est très vrai. Mais quelles sont les conclusions de Socialisme ? Là est l'important.

Socialisme entend reprendre sa liberté complète. Désormais il ne s'occupera que de lui et de ceux qui seront absolument avec lui. « Rester sur son terrain à lui, *enfermé* et *cantonné* dans ses organismes de classes et participer le moins possible à la vie bourgeoise; telle est la première règle de prudence que le syndicalisme donne au prolétariat. » Que le prolétaire s'éloigne donc du bourgeois ! Qu'il s'éloigne même du paysan, lequel est devenu — c'est du moins socialisme qui le dit — une manière de bourgeois. En démocratie, tout le monde a son droit. Indéfini ? Non ! Indifférent au droit d'autrui ? Non ! Digne d'être pris en considération et digne d'être défendu ? Oui, à coup sûr ! Ce n'est cependant plus là le mot d'ordre socialiste. Ce mot d'ordre est de ne plus connaître ni Français, ni citoyens, ni droits de l'homme, mais de se faire sa place comme on l'entend et par la force. S'il est un semblant de contrat ou de pacte qui parvienne le lier à quoi que ce soit, le socialiste le dénonce. La démocratie a accepté une organisation, bonne ou mauvaise, peu importe : le socialisme ne la connaît plus.

—o—

Je suppose ici un président sensé et impartial, chargé de prononcer la sentence. Habitué comme il l'est à la multiplication des divorces, il ne ferait à celui-ci aucune objection ; mais faisant venir devant lui la famille catholique, il lui dirait :

« Démocratie, qui se dit notre mère, avait conclu avec Socialisme une union assez malheureuse. Il paraît qu'ils ne se conviennent plus : nous ne pouvons que leur en donner acte. Personne ne nous reprochera d'avoir séparé ce que Dieu avait uni ; car cette union-ci était toute fortuite ; elle n'avait été consacrée ni par la loi divine ni même par la loi humaine. Ils ne sont donc plus rien l'un pour l'autre. A qui maintenant le tribunal va-t-il confier vos intérêts ?

Pas à Socialisme, puisqu'il ne veut plus penser qu'à lui et que par conséquent il tient à vous ignorer. Démocratie, d'autre part, est-elle bien votre mère? Au point de vue naturel, le seul auquel nous puissions nous placer ici, un avocat vous dirait que cela peut parfaitement se plaider. Mais ce qui me paraît plus décisif, c'est que vous êtes majeurs et habiles à revendiquer la liberté de votre chez vous.

Soyez bons pour celle qui se dit votre mère. Si elle a pour vous des égards, ayez-en pour elle encore davantage ; mais comme elle a fait quelques sottises, même en vieillissant, surveillez-la. Ne lui reprochez pas la dernière rupture qu'elle vient de provoquer ou de subir ; il y en a eu de plus fâcheuses pour elle et pour vous ; de celle-ci, il y a plutôt lieu de la féliciter. Mais préoccupez-vous de gérer vous-mêmes vos propres biens, car elle n'est pas sans les avoir compromis, et enfin souvenez-vous tout de même des reproches que son ancien conjoint vient de lui faire : ils ne sont pas tous immérités. Combattez, vous aussi, ce rationalisme dont la stérilité vous est si éloquemment démontrée ; mais ne croyez pas que la violence égoïste soit plus féconde, et ne vous cantonnez pas systématiquement dans vos intérêts spéciaux. Apprenez, au contraire, de plus en plus à connaître les ouvriers de toute profession, ceux de l'usine et ceux de la terre, ceux de la campagne et ceux de la ville, et prenez soin de leurs droits à tous. Suivez avec attention, je dirai même avec une certaine sympathie, les efforts des Syndicats socialistes pour se soustraire à la tyrannie bureaucratique et pour organiser eux-mêmes des ateliers où des écolés en libre accord avec ceux dont ils possèdent la confiance ; mais réclamez pour vous les mêmes droits et réclamez-les tant que vous ne les aurez pas obtenus. Je ne dis pas que vous arriverez ainsi à un état idéal ; mais enfin vous améliorerez votre situation, car vous desserrerez les liens de cette double tutelle où l'on ne s'entendait que pour vous opprimer, ici d'une manière et là d'une autre. Bref, tout en affermissant votre émancipation, vous gagnerez encore de rester avec celle qu'on répudie et à laquelle on reproche si durement des torts dont elle n'est pas seule responsable. »

Est-ce que le président qui tiendrait ce langage ne serait pas enfin le bon juge ?

HENRI JOLY.
Membre de l'Institut.

Quelles peines canoniques encourent ceux qui ont voté la loi de séparation

C'est à cette question générale que se ramènent les doutes posés par un vicaire général à la Sacrée Pénitencerie. Celle-ci y a répondu par un rescrit daté du 20 mai 1908, que les *Questions ecclésiastiques* publient et commentent.

Les députés et sénateurs qui, en France, ont voté la loi de séparation, ont-ils encouru l'excommunication portée par la législation canonique contre tous ceux qui attentent aux droits fondamentaux de l'Eglise catholique ? Oui, déclare la Sacrée Pénitencerie, ils tombent, du fait même de leur vote, sous le coup de l'excommunication *latæ sententiæ*. Cette censure suppose une faute grave, et n'est donc encourue que si, en fait, les conditions exigées pour une faute grave se sont trouvées réunies.

Au regard de la sépulture ecclésiastique, la Sacrée Congrégation donne une règle que les *Questions ecclésiastiques* résument ainsi :

1° Si les auteurs de la loi de séparation viennent à décéder repentants ou pénitents, on ne doit pas leur refuser les honneurs accoutumés. Les confesseurs, appelés à régulariser de pareilles situations, auront désormais qu'ils ont devant eux des excommuniés et des pécheurs publics.

2° Si le fait du repentir ou de la pénitence demeure douteux, il y a lieu de s'en tenir à cette pratique : accorder seulement à ces parlementaires défunts une messe basse avec simple absoute du corps.

3° S'il est notoire qu'un sénateur ou député, ayant voté la loi de séparation, est mort dans les dispositions qui ont dicté son vote, il est indigne de la sépulture ecclésiastique.

Gazette

Le « Diplodocus » qui parle

Fragment d'une petite improvisation du *Diplodocus* dans la cérémonie d'hier. Elle est empruntée à Clément Vautel, qui publie cette fantaisie dans la *Liberté*.

Le *Diplodocus* s'adresse à notre président de la République :

... C'est au nom des citoyens de la République préhistorique — avant nous le déluge ! — que je salue en vous, mon cher collègue, le représentant autorisé des Diplodocus modernes. Vos mandataires ont plus de cervelle que moi, je le reconnais, mais ils ont aussi meilleur estomac. Moi, je ne mangeais au bord des fleuves immenses, que des lianes et des fougères. Vous, vous avalez sans relâche des palmes qui sont académiques, des croix, des bureaux de tabac, des emplois, des sinécures, toutes sortes de choses que les Diplodocus de l'ancien régime n'eussent pu digérer. Nous manquions d'estomac : vous n'en manquez pas... Et c'est pourquoi, du haut de mes 30 mètres, quarante mille siècles vous contemplent avec admiration. Vive le quartier Saint-Victor ! Vive la République démocratique et sociale !

Le général André comme le juif est..... errant

M. André ne peut plus trouver à se loger !

Battu aux élections sénatoriales de la Côte-d'Or, battu, comme socialiste, aux élections municipales de Nuits, M. André a dû s'enfuir de la commune qui venait de le rejeter. Il a prétendu se réfugier à Gevrey-Chambertin ; le propriétaire de la maison dont il était locataire vient de lui signifier son congé pour la Saint-Jean.

Il a tenté d'acheter une propriété d'une centaine de mille francs, à Brochon, près Gevrez. Apprenant à qui elle avait affaire, la propriétaire a refusé de signer l'acte.

Il est question d'arrêter M. André pour vagabondage spécial !...

Les nouveaux mots de semestre du Grand-Orient

On lit dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*:

On sait que les mots semestriels, ou mots de passe, valent de janvier à juin, et de juillet à décembre inclusivement. Les mots qui étaient au mois de janvier dernier : *gravité, grandeur*, viennent subitement — on ne sait pourquoi — d'être changés. On leur a substitué : *Honneur, humanité*. Nous n'avons pas l'habitude de publier les mots de semestre ; nous pourrions cependant le faire à chaque renouvellement. Que le Grand-Orient sache donc, une fois pour toutes, que ses précautions sont absolument puériles. Les visiteurs du musée maçonnique ont pu contempler, ouverts ou cachetés, les petits billets bleus qui contiennent le secret du « Sésame, ouvre-toi », et qui sont envoyés tous les six mois, aux Vénérables des Loges de la Fédération.

Les assassinés dont le regard dénonce

S'ils avaient un peu de bonne volonté, les policiers pourraient trouver dans les assassinés de précieux auxiliaires. Les morts parlent, a-t-on dit. Ce sont surtout les yeux des morts qui parlent...

Une théorie généralement admise prétend que le dernier objet aperçu par une personne assassinée se fixe sur sa rétine comme une plaque photographique...

En conséquence, étudions l'œil de nos assassinés.

Ce raisonnement, digne de Sherlock Holmès, c'est M. Streeper, coroner à Albon (Illinois), qui vient de le faire.

Avant-hier, on retirait du Mississipi le cadavre d'une femme qui, tout permet de le croire, a été tuée et jetée dans le fleuve. M. Streeper a fait photographier l'œil de la morte et l'épreuve qu'il a ainsi obtenue représente la silhouette un peu effacée d'un homme barbu au nez crochu et au crâne chauve.

Et maintenant, les assassins, en garde ! Songez-y bien, un œil noir vous regarde et M. Hamard entendra peut-être un jour les regards que vous croirez muets...

Au fait, les yeux de M. Steinhel n'auraient-ils pas pu nous dire quelque chose ?

Malheureusement, cette nouvelle, importée d'Europe en Amérique et qui nous revient de là-bas, n'est qu'un canard de plus à joindre à la collection.

L'« Orléans » offre à M. Barthou de négocier

La Cie sacrifie spontanément 4 800 000 francs par an

Au cours de son discours sur le rachat de l'Ouest, le 2 juin, M. Barthou a vivement reproché à la Compagnie d'Orléans d'avoir retardé par sa mauvaise volonté la conclusion des négociations ouvertes en 1904 entre l'Ouest, l'Etat et l'Orléans. M. Prevet a rétabli les responsabilités en établissant que les retards étaient imputables à la seule administration des travaux publics.

Mais la Compagnie d'Orléans écartant ces querelles vient de prendre une initiative des plus heureuses. Le président de son Conseil d'administration, M. le baron de Courcel, a adressé samedi soir à M. Barthou une lettre lui annonçant que la Compagnie est prête à signer une convention Etat-Ouest-Orléans d'après les bases fixées en 1904, par M. Maruéjouls.

Comme d'autre part, l'Ouest s'est à tous moments déclaré prêt à négocier, on peut tenir pour certain qu'il souscrit à la lettre de l'Orléans. C'est donc l'ensemble des conventions Maruéjouls qui, après quatre ans, serait réalisé à l'improviste.

L'Etat recevrait de l'Orléans 672 kilomètres de lignes et de l'Ouest 530 kilomètres. L'Orléans recevrait 172 kilomètres de l'Etat mais en céderait 426 à l'Ouest. Ce qui constituerait au total pour l'Etat un bénéfice de 1 027 kilomètres.

Les limites du nouveau réseau d'Etat seraient ainsi fixées : *Coté Orléans* — Paris à Bordeaux par Vendôme, Tours, Poitiers ; *Coté Ouest* — [illegible] et le [illegible] et Redon.

L'Etat aurait sa tête de ligne parisienne à la gare Montparnasse.

Le réseau d'Etat ainsi agrandi verrait son indépendance et son homogénéité garanties.

Mais à ces importantes concessions, l'Orléans ajoute spontanément un nouveau et très important sacrifice qui assurerait au Trésor un bénéfice net annuel de 4 800 000 francs.

En effet, les conventions de 1883 autorisant une majoration de 16 francs — dividende réservé — au dividende garanti de 56 francs, c'est cette somme de 16 francs par actions que l'Orléans offre spontanément de sacrifier.

Entre une telle proposition, si avantageuse pour les finances publiques, et les dangers du rachat, le Sénat ne peut pas hésiter. D'un mot, l'Orléans fait justice des affirmations de MM. Barthou et Caillaux que les négociations ne peuvent pas être reprises. Le vote des conclusions de la Commission s'impose quelle que puisse être la mauvaise humeur des deux ministres.

Les ministériels les plus déterminés qui se résignaient difficilement à voter le rachat saisissent avec empressement cette occasion d'écarter un projet dangereux. M. Henri Ricard exprimait, hier, en apprenant la nouvelle, la satisfaction de ces ministériels dans l'embarras :

— Eh bien ! mais voilà une nouvelle qui peut tirer d'embarras beaucoup de mes collègues — peut-être même le gouvernement peut-il trouver là une solution heureuse. Je ne cache pas que, pour ma part, j'ai toujours été favorable aux conventions Maruéjouls.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil à l'Elysée sous la présidence de M. Fallières.

Le ministre des Travaux publics a communiqué au Conseil une lettre du président du Conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans.

Le Conseil a arrêté les termes de la réponse que le ministre des Travaux publics a été autorisé à faire à cette lettre.

M. Barthou a soumis à la signature du président de la République un projet de loi abrogeant la loi du 21 juin 1880 et instituant sur de nouvelles bases le régime des voies ferrées d'intérêt local.

LE TRIOMPHE DES SUFFRAGETTES ANGLAISES

(De notre correspondant particulier)

Londres, le 15 juin.

L'homme absurde est celui qui ne change jamais. Le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Asquith, a tenu à montrer que l'absurdité et lui n'avaient rien de commun. En conséquence, il a changé d'opinion touchant le vote féminin.

Lui qui, naguère encore, était l'adversaire irréductible de l'extension du droit de suffrage aux femmes, a déclaré dernièrement que si, à la session prochaine, quelque membre du Parlement présentait un amendement en faveur de cette extension, le gouvernement ne ferait point d'opposition. De là à présenter un bill en ce sens il n'y a qu'un pas. Seulement, M. Asquith a mis une condition à son concours : il a invité les femmes à organiser une agitation dans le pays, afin de prouver qu'elles désiraient véritablement le droit de vote.

Cette espèce de défi a été relevée. Samedi, une manifestation imposante a eu lieu à Londres, bien différente des escapades auxquelles les suffragettes nous avaient habitués jusqu'à ce jour. L'ordre avait succédé au désordre. Dix mille Anglaises, — quelques-unes jolies, plusieurs *habillées avec goût*, — se sont rendues processionnellement du quai de la Tamise à l'Albert-Hall où elles ont tenu un grand meeting. Il ne s'agissait plus d'une retraite des dix mille, c'était au contraire une marche en avant. Sur un parcours de 3 kilomètres, on voyait se déployer cette longue colonne de femmes appartenant à toutes les classes de la société, grandes dames, bourgeoises, filles du peuple, s'avançant à l'ombre de leurs resplendissantes bannières que leurs porteuses faisaient claquer au vent, avec lequel elles engageaient une lutte dans laquelle elles n'avaient pas toujours le dessus.

Les ouvrières n'étaient pas nombreuses, et je n'oserais pas dire que le concours qu'elles prêtaient à la cérémonie était entièrement gratuit. Enfin, elles faisaient nombre, et étaient censées représenter leur classe. Rien de brillant comme le groupe très nombreux des dames, membres graduées des diverses Universités, revêtues de leur costume académique. Il y avait surtout une certaine doctoresse ès-sciences de l'Université de Londres, dont la robe rouge éblouissait tous les regards.

Les bannières très variées eurent aussi leur part de succès. Lorsque celle qui portait le nom de la vénérable miss Nightingale qui avait organisé le service des hôpitaux en Crimée passa devant le cercle de l'Armée et de la Marine, au coin de Waterloo-Place, les vieux généraux et amiraux, vétérans de Sébastopol, massés aux fenêtres, firent le salut militaire.

En route, la vénérable mistress Desperd, sœur du fameux général French, — une fervente catholique aussi bien qu'une suffragette enthousiaste, reçut une véritable ovation, et un ouvrier s'approchant d'elle, lui prit la main et la baisa respectueusement.

Quand l'immense colonne fut arrivée dans l'Albert-Hall, mistress Fawcett, qui avait accepté la présidence du meeting, ouvrit la séance par quelques paroles qui prouvaient que son enthousiasme était à la hauteur de celui de l'assemblée. « Le message que je vous apporte, dit-elle, c'est que la cause que nous soutenons est la plus grande qu'il y ait au monde, et je supplie chacune d'entre vous de consacrer sa vie au succès de cette cause. » N'exagérons rien, Madame. Il y a des choses plus importantes au monde que le droit de vote pour les femmes. Et puis, les suffragettes ont remporté la première manche, mais elles n'ont pas encore gagné la partie. Il vient de se former une Société *contre le suffrage des femmes*, laquelle a à sa tête la comtesse de Jersey et qui compte dans ses rangs une foule de personnes remarquables par la naissance ou le talent ; cette Société rivale de celle en faveur du vote féminin ne manquera pas sans doute d'organiser avant peu une contre-manifestation au meeting de samedi. Attendons le résultat ayant de nous prononcer.

F. M B.

LES SUFFRAGETTES ANGLAISES

Le premier groupe des 10 000 manifestantes se rendant au meeting monstre tenu à l' « Albert-Hall »

LES PAROLES DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Ce qu'on en pense en haut lieu à Berlin

Les paroles attribuées à l'empereur d'Allemagne et que nous avons reproduites hier font l'objet des commentaires de toute la France. Nous avons donné quelques extraits d'une interview publiée par le *Temps* qui vaut la peine d'être reproduite en entier. La voici :

Berlin, 15 juin.

Dans les milieux officiels on déclare ignorer les paroles que l'empereur aurait dites à ses officiers en déjeunant à Dœberitz. On n'est par conséquent en mesure ni de les démentir ni de les confirmer.

Toutefois, me déclare à ce sujet une personnalité autorisée si l'empereur avait dit quelque chose de semblable il n'aurait fait qu'exprimer une opinion qui est celle de tous les Allemands la sienne comme celle du chancelier, comme celle de tous les patriotes.

« Nous ne croyons pas, me dit mon interlocuteur, à l'existence d'une nouvelle triplice.

» Nous ne croyons pas que les puissances veuillent s'entendre pour évincer l'Allemagne diplomatiquement du rang qu'elle occupe, et nous rabaisser au rang d'une quantité négligeable.

» Il est évident que nous n'attendrions pas, pour tirer l'épée, que nous soyons relégués à l'arrière-plan.

» Mais je le répète, insista-t-il, nous ne croyons pas que ces projets existent.

» Nous ne sommes ni inquiets ni nerveux, nous attendons — et nous espérons que les propositions russo-anglaises relatives à la Macédoine, que nous ne tarderons pas à connaître, tendront à maintenir le concert européen et non à le rendre impossible.

» En attendant, nous n'avons rien à dire et aucune déclaration à faire et notre politique est de voir venir.

» Nous n'avons pas actuellement d'initiative à prendre en Macédoine.

» Nous ne le ferons pas non plus au Maroc.

» Mais nous n'entendons pas être mis dans l'impossibilité de « nuire », comme certains journaux ont cru devoir définir notre droit de ne pas être, sur certaines questions, de l'avis des autres.

Dans la presse allemande

Les journaux d'hier soir à Berlin publient, d'après le *Journal de Dortmund*, le texte du discours prononcé, vendredi